Assemblée générale annuelle (AGA)

Jeudi 28 novembre 2024

Tenue en hybride par Teams et aux locaux de la FTQ
565 boulevard Crémazie Est, Mtl, Qc, H2M 2W3

Accueil : dès 17 h 30
Connexion pour les personnes qui se joignent virtuellement : dès 17 h 30
Début de l'assemblée : 18 h 14

1. Ouverture de l'assemblée

Frédéric Boivin, président du conseil d'administration d'ABE, ouvre l'assemblée à 18 h 16 et souhaite la bienvenue aux participant·es.

Lucie Mayer, traductrice agréée et responsable ÉDI à ABE, débute la rencontre par la reconnaissance territoriale.

Vincent Chevarie présente Guillaume Lavoie, professeur à l'UQAM qui animera l'assemblée.

- Guillaume Lavoie se présente et souhaite la bienvenue à toutes et tous;
- Présentation du fonctionnement de l'assemblée en hybride, notamment les prises de parole et le processus de main levée (en bas de l'écran de réunion Teams) si un vote doit avoir lieu sur une proposition ou pour proposer et adopter une proposition;
- Vincent Chevarie confirme auprès des participant·es qu'elles et ils ont reçu la documentation préparatoire à l'AGA. En cas de besoin, Clara Guyot se charge de faire suivre à nouveau le courriel;
- Une personne en présentiel s'oppose à l'enregistrement de la rencontre;
- L'équipe d'ABE et le CA se présentent;
- Les participant·es en présentiel se présentent d'abord, puis ceux et celles sur Teams.

2. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée

Guillaume Lavoie explique qu'il faut voter une proposition pour déterminer la personne à la présidence et celle au secrétariat.

Guillaume Lavoie se propose comme président d'assemblée.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Eberta Trinh se propose comme secrétaire d'assemblée.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le quorum est constaté.

3. Adoption de l'ordre du jour

Guillaume Lavoie fait la lecture de l'ordre du jour.

Ronald Cloutier propose que l'ordre du jour soit adopté tel quel.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 octobre 2023

Guillaume Lavoie offre aux participant·es de l'assemblée quelques minutes pour faire la lecture du PV de l'AGA 2022-2023. Il rappelle que le document leur a été partagé par courriel au préalable.

Au bas de l'échelle propose:
" Que le procès verbal de l'AGA 2022-2023 soit adopté avec les corrections apportées"
Proposé par Guillaume Lavoie
Appuyé à l'unanimité
Adopté à l'unanimité
Résolution No AGA28112024_01

5. Mot du président et présentation de l'équipe

Le président, Frédéric Boivin Couillard et l'équipe de la permanence partagent quelques mots sur l'année 2023-2024 afin de mettre la table en vue de la présentation du bilan annuel des activités d'ABE.

6. Présentation et dépôt du bilan annuel des activités 2023-2024

Guillaume Lavoie invite l'équipe de la permanence à faire la présentation du bilan annuel des activités pour l'année 2023-2024.

Aliya Bacon-Therrien (coordination), Vincent Chevarie (mise à jour de l'*ABC des personnes non syndiquées*, dossiers politiques et communications et service d'information juridique) et Eberta Trinh (service des formations, administration, vie associative et bénévolat) présentent les activités réalisées durant l'année.

Vincent Chevarie invite l'assemblée à prendre acte du bilan annuel des activités.

7. Présentation des états financiers non audités 2023-2024

Guillaume Lavoie invite Frédéric Boivin à présenter les activités financières au cours de l'année 2023-2024.

Frédéric Boivin explique qu'Aliya Bacon-Therrien est en train de rattraper les données depuis 2021. La reddition sera faite avant le 31 mars 2025.

Aliya Bacon-Therrien présente succinctement les états financiers non audités au cours de l'année 2023-2024.

Aliya Bacon-Therrien donne quelques exemples :

- Embauche de nouveaux et nouvelles employé·es;
- Augmentation du nombre d'heures de l'équipe de la permanence;
- Affection du surplus et dépenses par projets;
- Paiement des honoraires professionnels;
- Etc.

Q : Michel Desmarais demande s'il y a des mesures pour obtenir des délais lors des dépôts de retours de TPS et TVQ.

- Aliya Bacon-Therrien confirme que les mesures ont été prises.

Q : Claude Vivier demande qui sont nos bailleurs de fonds principaux.

- Aliya Bacon-Therrien explique que les principaux sont le SACAIS et Centraide, mais Au bas de l'échelle tente de diversifier les sources de financement au moyen, par exemple, de soirée bénéfice, de collecte de fonds, etc.

Q : Maxime Thibault-Leblanc demande s'il faut prévoir l'AGE pour adopter les états financiers.

- Aliya Bacon-Therrien confirme que c'est à prévoir en effet.

Q : Collette Cummings demande si c'est un problème de déposer les états financiers en décembre.

- Aliya Bacon-Therrien confirme que ce n'est pas réaliste de s'attendre à ce que l'audit soit prêt en décembre. Cependant, en faisant attention aux dépenses superflues, Au bas de l'échelle a de l'argent pour maintenir le salaire et autres dépenses importantes.

Q : Ronald Cloutier demande s'il y a des affectations données par le ministre du Travail.

- Aliya Bacon-Therrien affirme que les ministères ont refusé de faire des dons.

Q : Michel Desmarais questionne sur la raison du délai pour l'audit.

- Aliya Bacon-Therrien explique que c'est du fait que l'application de comptabilité QuickBooks n'est pas à jour et qu'il manque des pièces justificatives.

Pause à 20 h 16

8. Présentation des prévisions budgétaires 2024-2025

Aliya Bacon-Therrien présente les prévisions budgétaires.

9. Nomination de la vérification comptable pour l'année 2024-2025

Aliya Bacon-Therrien explique que le CA a fait un changement de vérificateur l'an dernier.

Au bas de l'échelle propose:
" Que le mandat pour la vérification comptable 2024-2025 soit accordée à la firme comptable Sassi et associés"
Proposé par Aliya Bacon-Therrien
Appuyé à l'unanimité

Adopté à l'unanimité
Résolution No AGA28112024_02

10.Présentation et dépôt du plan d'action par comité 2024-2026

Aliya Bacon-Therrien présente les changements apportés au plan d'action.

Aliya Bacon-Therrien donne quelques exemples :

- Comité de positionnement stratégique : la mise de l'avant des approches;
- Création des mesures et outils de communication;
- Stratégie de recrutement et catégorisation des membres;
- Plan pour diversifier les activités de vie associative.

Q : Claude Vivier demande la position de choix de média qu'Au bas de l'échelle approche.

- Vincent Chevarie explique qu'Au bas de l'échelle ne fait pas de distinction, car c'est le média qui approche l'organisme. En général, il y a un filtrage qui se fait sur le type de demande.

Aliya Bacon-Therrien présente le Comité de financement. Le comité est constitué d'Eberta Trinh, Aliya Bacon-Therrien et Frédéric Boivin.

Q : Maxime Thibault-Leblanc demande si le 50e est inclus dans la planification

- Aliya Bacon-Therrien confirme que oui.

Au bas de l'échelle propose:
" Que le rapport annuel 2023-2024 soit adopté tel que présenté"
Proposé par Ronald Cloutier
Appuyé par Lili De Grâce
Adopté à l'unanimité
Résolution No AGA28112024_03

11.Élection au conseil d'administration

Guillaume Lavoie anime la période de mise en candidature pendant que Eberta Trinh prend en note les personnes proposées. À la suite de la période de mise en candidature, Guillaume Lavoie invite les personnes intéressées à se présenter rapidement.

Considérant le nombre de candidatures et le nombre de postes disponibles, Guillaume Lavoie propose d'éviter le processus de vote régulier et de procéder à l'élection par acclamation.

Au bas de l'échelle propose:
" Que les membres du conseil d'administration 2024-2025 soient élus par acclamation "
Proposé par Guillaume Lavoie
Appuyé à l'unanimité
Adopté à l'unanimité
Résolution No AGA28112024_04

Guillaume Lavoie annonce les noms des candidat·es élu·es et les félicite pour leur élection au CA d'ABE. Un siège vacant devra être comblé à la suite de l'assemblée. Le conseil d'administration 2024-2025 sera composé de :

- Frédéric Boivin-Couillard
- Marie-Josée Dupuis
- Ronald Cloutier
- Lili De Grâce
- Evelyne Salman
- Kim Paradis
- Romane Cofsky
- Habib Sebaa

12.Varia

Ronald Cloutier veut souligner la participation de Colin Lefebvre-Bouchard et son parcours au sein de l'organisme.

13.Évaluation de l'assemblée

De manière informelle, Guillaume Lavoie demande aux participant·es s'il y a des commentaires à partager au sujet du déroulement de l'assemblée.

14.Levée de l’assemblée

Guillaume Lavoie propose la levée de l’assemblée; proposition appuyée par Vincent Chevarie.

Levée de l’assemblée à 21 h 32.

Je confirme que le procès-verbal est conforme

Marie-Josée *Dupuis*
Vice-présidente du conseil d’administration d’Au bas de l’échelle
Signé le 12 mars 2025
À Québec

ANNEXE 1

Procédures d'élection

Les procédures d'élection sont tirées de nos règlements généraux. Tous les postes sont en élection même si des membres du CA veulent se représenter.

Les membres du conseil sont élus au scrutin secret parmi les membres en règle. Les candidatures doivent être proposées par un membre et appuyées par deux autres.

Pour être élue, chaque personne qui se présente doit obtenir la majorité absolue (50 % + 1) des votes.

Étape 1
Prendre les propositions des candidat·es (il faut deux appuis pour chaque proposition) et les inscrire au tableau. S'assurer qu'il n'y a plus de propositions avant de clore la période de mise en candidature.

Étape 2
Demander à chaque personne candidate si elle accepte, ou refuse de se présenter; rayer les noms au fur et à mesure.

Étape 3
Aux personnes qui acceptent leur mise en candidature, demander de se présenter brièvement.

Étape 4
Expliquer ce qu'il faut inscrire sur le bulletin de vote. On inscrit un maximum de 7 noms par bulletin. On vote seulement pour les personnes requises au CA sans mention du poste sollicité. Après l'assemblée, les personnes élues se partageront les différents postes, en collégialité.

Étape 5
La présidence et le secrétariat d'élection ramassent les bulletins et les comptabilisent afin d'annoncer les résultats.

Les personnes qui reçoivent le plus de votes et qui obtiennent l'appui de la majorité absolue des membres présent·es (50 % + 1) sont élues.

Il est prévu de faire autant de tour de scrutins que nécessaire, mais dans les faits, s'il y a égalité après 2 tours de scrutin, la présidence d'élection tranchera.

ANNEXE 2

Quelles sont les tâches du conseil d'administration?

Rôles et pouvoirs :

- Surveille l'exécution des décisions de l'assemblée;
- Administre les affaires financières;
- Prépare et adopte le budget;
- Autorise les emprunts;
- Fixe le taux de cotisations;
- Engage le personnel;
- Contrôle l'organisation et l'exécution du travail de l'équipe de la permanence;
- Forme des comités de travail;
- Etc.